

PROVINCE DE QUÉBEC
Ville de Rosemère

Une **séance ordinaire** du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue par visioconférence le mercredi 23 février 2022 à 18 h 30.

Sont présents par visioconférence : Paolo Galati, président; Bob Pellerin, vice-président; Donna Anber, James Di Sano et Olivia Landry, commissaires; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

Également présents par visioconférence : Melissa Wall, commissaire; Tara Anderson, commissaire-parent; Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Geoffrey Hipps, directeur des Services pédagogiques; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

Absents : Adam Gordon, commissaire-parent; et Vincent Cammisano, commissaire.

0.0 Ouverture de la séance

En réponse à une demande du président, la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications constate le quorum.

HEURE : 18 h 36

0.1 Reconnaissance du territoire

Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kaniien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.

Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.

1.0 Adoption de l'ordre du jour

Adoption de l'ordre du jour
EC-220223-CA-0035

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que l'ordre du jour contenu au document n° EC-SWLSB-2022/02/23-CA-001 soit adopté sans modification.

Adoptée à l'unanimité

2.0 Approbation du procès-verbal – 26 janvier 2022

Approbation du
procès-verbal
26 janvier 2022
EC-220223-CA-0036

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 janvier 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture par la secrétaire générale.

Adoptée à l'unanimité

3.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

La commissaire Melissa Wall intègre la séance.

HEURE : 18 h 40

4.0 Décisions du comité

4.1 Services pédagogiques

4.1.1 Apprentissage électronique : leadership pédagogique

Le directeur des Services pédagogiques exprime sa reconnaissance aux commissaires pour le soutien apporté à la deuxième partie de ce projet excitant. Le premier module, qui devrait être disponible à la fin du mois de mars 2022, faisait partie du premier projet. Ces modules seront une grande source de formation pour les directions adjointes d'école.

En réponse à une question du vice-président, le directeur des Services pédagogiques précise qu'il s'agit, à toutes fins utiles, d'un cours distinct. Ceux et celles qui souhaitent le suivre doivent le suivre pendant leur temps personnel. Bien que son contenu ne porte pas directement sur l'apprentissage en ligne, certains éléments pourraient s'avérer utiles pour les personnes qui gèrent une école en ligne.

Apprentissage
électronique :
leadership
pédagogique

EC-220223-ED-0037

ATTENDU QUE les Services pédagogiques ont entrepris d'offrir des sessions de perfectionnement professionnel en leadership pédagogique à l'ensemble des directions et directions adjointes d'école;

ATTENDU QUE les Services pédagogiques souhaitent lancer un projet d'apprentissage électronique en partenariat avec le groupe Pure & Applied, un fournisseur de services d'apprentissage électronique;

ATTENDU QUE le projet d'apprentissage électronique englobera le leadership pédagogique, des pratiques pédagogiques hautement mobilisantes, un accompagnement professionnel en fonction des compétences et du degré de volonté des personnes concernées et la mise au point, dans nos écoles, d'un système d'apprentissage conçu pour le personnel enseignant;

ATTENDU QUE le développement et le lancement du projet d'apprentissage électronique se fera pendant l'année scolaire 2022-2023 au coût de 85 000,00 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité consultatif – réussite éducative, le comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve le partenariat avec le groupe Pure & Applied pour le développement d'un projet d'apprentissage électronique au coût de 85 000,00 \$, taxes en sus;

ET QUE la direction des Services pédagogiques soit autorisée à signer tous les documents donnant plein effet à la présente.

Adoptée à l'unanimité

5.0 Points d'information

Il n'y a aucun point d'information.

6.0 Questions diverses

Il n'y a aucune question diverse.

7.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que la séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

HEURE : 18 h 39

PROCHAINE SÉANCE → ORDINAIRE → 30 mars 2022